

Lettre de Mgr Lefebvre au Pape Jean-Paul II - Ecône le 8 mars 1980

Publié le 8 mars 1980
2 minutes

Séminaire international Saint-Pie X, le 8 mars 1980.

Très Saint-Père,

Afin de mettre fin à des doutes qui se répandent actuellement soit à Rome, soit dans certains milieux traditionalistes d'Europe et même d'Amérique concernant mon attitude et ma pensée vis-à-vis du Pape, du Concile et de la Messe du *Novus Ordo*, et craignant que ces doutes ne parviennent jusqu'à Votre Sainteté, je me permets d'affirmer à nouveau ce que j'ai toujours exprimé :

1°) Que je n'ai aucune hésitation sur la légitimité et la validité de Votre élection et qu'en conséquence je ne puis tolérer que l'on n'adresse pas à Dieu les prières prescrites par la Sainte Église pour Votre Sainteté. J'ai dû déjà sévir et continue de le faire vis-à-vis de quelques séminaristes et quelques prêtres qui se sont laissés influencer par quelques ecclésiastiques étrangers à la Fraternité.

2°) Que je suis pleinement d'accord avec le jugement que Votre Sainteté a porté sur le Concile Vatican II, le 6 novembre 1978 à la réunion du Sacré Collège : « Que le Concile doit être compris à la lumière de toute la Tradition et sur la base du Magistère constant de la Sainte Église ».

3°) Quant à la Messe du *Novus Ordo*, malgré toutes les réserves qu'on doit faire à son égard, je n'ai jamais affirmé qu'elle soit de soi invalide ou hérétique.

Je rends grâce à Dieu et à Votre Sainteté, si ces claires déclarations pouvaient hâter le libre usage de la liturgie traditionnelle et la reconnaissance par l'Église de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X** ainsi que de tous ceux qui, souscrivant à ces déclarations, se sont efforcés de sauver l'Église en perpétuant la Tradition.

Que Votre Sainteté daigne agréer mes sentiments de profond et filial respect in Xto et Maria.

+ Marcel Lefebvre, Ancien Archevêque-Évêque de Tulle.

Source : 30 jours, année II, n°7, juillet 1988, p.16